

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Bernadette MARQUIS, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ **Budget commune 2023** : Décision modificative n° 01
- ⇒ **Voye de Chavelot** : cession de terrain à M. SCHLUPP Thiebaut

Questions diverses

- Travaux de requalification de la place de l'église : retour des offres
- ONF : divers points
- Cimetière : Règlement et compteur d'eau
- Sainte Fleur du 1^{er} octobre 2023
- INSEE : résultat des comptages du recensement de la population 2023
- Courriel de Mme JEANDESBOZ chemin rue des rappes
- Vols signalés courant septembre (Frères Mourot et rue d'oncourt)
- Le frichti de Vic : demande d'emplacement 1 fois tous les 15 jours

Convocation adressée le : 22 septembre 2023

Présents : Mmes Virginie BONTEMPS, Bernadette MARQUIS, et MM. Dominique AZIER, Anthony BOULOUDNINE, Christophe DURIN, Gérard HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Julien POTHIER, Pierre VISSA et Laurent VOIRY.

Absent :

Secrétaire : Anthony LANGEVIN

Des administrés du haut de la rue des Rappes sont présents et interviennent en début de séance. Une discussion houleuse est engagée par rapport à leur intervention. Mme le Maire rappelle qu'ils assistent à un conseil municipal avec certaines règles. Mme Le Maire leur donnera la parole quand leur sujet de discorde sera présenté.

N° DCM 28/2023	<u>BUDGET COMMUNE 2023</u> <u>DECISION MODIFICATIVE N°1</u>
-------------------	--

Mme le Maire, explique qu'après contrôle comptable sur les comptes 2023, il est constaté les anomalies suivantes :

La reprise des résultats au budget 2023 est erronée en raison de l'intégration du syndicat intercommunal à vocation scolaire de Thaon (SIVOS) suite à sa dissolution, il y a lieu de prendre la décision modificative, suivante :

Section de Fonctionnement

recette compte 002 Excédent antérieur reporté : + 51.34€

Section d'Investissement

recette compte 001 Solde d'exécution reporté : + 9.57€

il y aura lieu de prendre en charge les amortissements 2023, pour amortir la subvention versée en 2022 au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges d'un montant de 17 147.32 € (amortissement sur 15 ans soit 1 143 €/an)

Dépense de Fonctionnement

compte 6811 0(42) Dotation aux amortissement : + 1 143€

compte 023 Virement à la section d'investissement : - 1 143€

Recettes d'Investissement

compte 28041582 (040) Bâtiment et installation : + 1 143€

compte 021 Virement de la section de Fonctionnement : - 1 143€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTTE la décision modificative N° 1

Ce sont des lignes d'écritures

N° DCM 29/2023	<u>DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ET CESSION D'UN CARRE D'ENVIRON 10, 05 M²</u> <u>VOYE DE CHAVELOT</u>
-------------------	---

La commune est propriétaire d'un carré de terrain d'une superficie de 10, 048 m² situé dans le domaine public communal, situé Voye de Chavelot.

Ce carré n'est d'aucune utilité publique, et qui plus est, il a été intégré lors de la clôture de la parcelle de terrain n° 54, par les anciens propriétaires depuis plusieurs dizaines d'années.

Considérant que ce bien n'est plus affecté à un service public depuis plusieurs dizaines d'année.

Mme le Maire demande que soit régularisée cette situation en procédant à sa désaffectation et demande que ce carré soit cédé à l'euro symbolique au propriétaire actuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Constate la désaffectation du bien sis

Décide du déclassement du bien sis Voye de Chavelot du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal.

Autorise Mme le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

M. Anthony LANGEVIN, demande :

- Coût financier pour la commune. La commune pourra effectuer l'acte administratif sans frais.
- Entretien par la commune de la Voye de Chavelot le long des parcelles allant de la parcelles 0057 à 0045.

INFORMATIONS DIVERSES :

Travaux de requalification de la place de l'église :

- Analyse technique et financières des 2 offres (entreprises EUROVIA de Charmes et STPI de St Nabord) reçues le 15 septembre 2023 de la 2ème consultation. Une réunion est prévue le 9 octobre 2023 à partir de 14h avec les entreprises pour la phase de négociation financière et des exigences et des conditions techniques.
- *Rappel, les travaux devront avoir été engagés avant Avril 2024 par rapport aux différentes subventions allouées.*

ONF :

- Réunion à venir avec M. VICTOR Jean-Pierre et la Commission forêt date le 6 octobre à 14h30. Convocation envoyée. Les discussions porteront sur :
 - o Elaboration du plan d'aménagement de la forêt communale, point à aborder lors de la rencontre : **une gestion adaptative**
 - o Livraison bois 2023, normalement prévue à la mi-octobre (CT du 20 Sept avec Mme le Maire et M. THOUVENIN), date de la fin de contrat au 30 octobre 2023
 - o Contrat à venir avec les entreprises pour le façonnage des bois aux administrés (éviter date en fin d'année pour la réalisation des travaux et la livraison (météo)
 - o Délibération à prendre pour le prix du bois
 - o Flyer affouages 2024

Mme Le Maire distribue des documents concernant les différentes formations suite à une réunion organisée par les communes forestières Grand Est.

Rue des Rappes :

Suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, une discussion est ouverte (avec les riverains du haut de la rue des Rappes) présents dans la salle.

La vidéo effectuée par M. RENAUD, administré rue des Rappes, présent, est projetée à l'ensemble de l'assemblée. Une discussion est engagée par rapport à la détérioration de cette rue.

Mme Le Maire (informe) que les habitants de la commune ont tous reçu l'avis de la taxe foncière et que celle-ci se décompose en 2 parties distinctes : le taux de la commune qui n'a pas évolué et le taux des bases qui celui-ci est indexé sur l'inflation et a pris environ 7%.

il est rappelé que des études sont en cours avec la CAE et un maître d'œuvre pour la réfection complète de cette partie de la rue. Que l'éclairage public a été mis en service pour l'année 2021/2022 pour un coût non négligeable. Une étude géotechnique doit être réalisée.

Les administrés se plaignent que rien n'est fait pour eux. Ils souhaitent **qu'une solution temporaire** soit apportée pour le rebouchage de trous et d'ornières sur les bas-côtés et le balayage des cailloux en bas de celle-ci.

Il sera demandé des devis à Eurovia concernant un pratique par colmatage.

Il est envisagé de prendre un arrêté communal pour limiter la vitesse à 30 km/h.

La Mairie rappelle que 2 habitations n'ont pas renvoyé les documents d'achèvement de travaux aux services d'instructions des dossiers administratifs.

Mme JEANDESBOZ regrette que Mme Le Maire ne lui est pas répondue suite à son mail/courrier.

Départ des administrés

Cimetière :

M. Laurent VOIRY nous explique le document sur le nouveau règlement

- Document de travail pour la rédaction du nouveau règlement envoyé aux conseillers

Discussion sur un point de rajout concernant les urnes apposées sur une sépulture.

Voir avec le SICOVAD pour un composteur collectif au niveau du cimetière

- Compteur d'eau : de nouveau mis à l'arrêt suite à l'arrête préfectoral du 18 septembre 2023 qui court jusqu'au 31 octobre 2023.
- Une discussion est ouverte concernant ce point d'eau, contact avec la CAE et solution sur une électrovanne avec programmateur (problème, il faut amener une ligne électrique)

Suez

Intervention à la station d'épuration pour des travaux de remplacement de l'aérateur ainsi que le curage du bassin d'aération semaine 39. Les boues sont transférées à la station de Golbey

Sainte Fleur du 1^{er} octobre 2023

- Organisation : Vendredi 29 septembre, les bénévoles de l'association iront installer (fleurs, etc...), l'employé était chargé à aller aidé, mais ce dernier est en arrêt maladie. Dimanche à partir de 9h30.

La commune offre l'apéritif. Recherche de bénévoles

INSEE : résultat des comptages du recensement de la population 2023

Chiffre officiel 439 habitants

Vols :

Des vols ont été signalés courant septembre (Frères Mourot et rue d'Oncourt) pour du mobilier extérieur et des plantations.

Le frichti de Vic :

- Sollicite un emplacement 1 fois tous les 15 jours. Accord du conseil. M. Julien POTHIER doit le prévenir pour avoir aussi les dates.

Rentrée scolaire :

Pour 2023/2024, à Uxegney : 15 maternelles et 20 primaires. 31 enfants empruntent le car.

Collège de Thaon : 17 collégiens avec transport pour un coût de 1 683€ (17x99€)

Mme Le Maire annonce au niveau de la CAE, le plan mobilité scolaire pour l'employée accompagnatrice pour le car (un projet d'une aide de 1 500€ est envisagé).

Chiens sur domaine public :

Plusieurs administrés ont constaté des chiens autour de l'église. Mme le Maire a enfin discuté avec la propriétaire. Actuellement, les fourrières sont saturées.

Pour la même famille, problème avec le stationnement de leur véhicule qui empêche le car de circuler correctement.

Employé communal :

Arrêt du contrat pour Jean-Louis MULLER le 30 novembre 2023. C'est un contrat à 28h. Mme Le

Maire a demandé aux communes aux alentours pour voir s'il y a des besoins dans leur communes pour avoir un 35 heures (7heures/semaine), (Darnieulles : Non, Fomerey : Non, Uxegney et Mazeley en attente).

Une discussion avec les élus est ouverte au sujet de la continuité du contrat en CDD ou passage en CDI. Il est demandé de prolonger un CDD de 6 mois. (*Voir avec Pôle emploi, pour le prolongement du Contrat d'Unique d'Insertion*).

Lors de la prochaine réunion pour une éventuelle délibération pour l'ouverture d'un nouveau poste en CDI avec Titularisation à ouvrir pour savoir si des personnes sont intéressées (en attente début d'année).

Tables et bancs :

Discussion autour des prêts des tables et bancs de la commune. Il est proposé de louer les tables/bancs à 20€ après un vote 7 pour et 3 contres (Virginie HIVERT, Anthony BOULOUDNINE et Christophe DURIN). Voir ensuite un contrat et la régie au niveau secrétariat.

CAE :

Ateliers numériques gratuits sur la commune : le 13 octobre de 9h30 à 12h

Le 1 décembre de 14h à 16h30

Mobilité :

La CAE proposera un nouveau service concernant les personnes à mobilité réduite. Une navette sera mise en place pour le transport à 1€. Prévenir 2 heures à l'avance minimum.

SICOVAD :

Distribution de sacs jaunes dans les boîtes aux lettres jusqu'au 23 octobre.

SCOT :

Réunion du comité le 18 octobre 2023 à Epinal.

Ateliers thématiques sur les enjeux Energies et Environnements paysagers

Dates : 12 octobre à Dompierre

Ronde des Forts :

La ronde des Forts organisée par la commune d'Uxegney se déroulera le 22 octobre. Celle-ci passera sur la commune de Domèvre sur Avière.

SDANC :

Mme Le Maire nous informe qu'elle organisera une réunion publique avec les partenaires (CAE et SDANC) et les administrés non raccordés aux réseaux assainissement. Cela concerne : Hameau de Perrey, Fermes aux fraises et lotissement devant l'entreprise Svensson.

Eaux pluviales :

La CAE fera l'entretien des avaloires : 183 sur la commune pour la somme de 1 753€.

Fin de la séance : 23H21